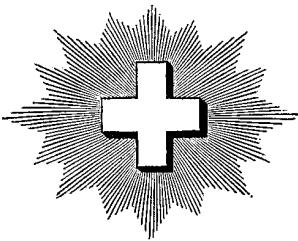


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1<sup>er</sup> août 1932

---

Demande déposée : 23 février 1931, 18<sup>3/4</sup> h. — Brevet enregistré : 15 mai 1932.

## BREVET PRINCIPAL

LÉMANIA WATCH CO. LUGRIN S. A., Orient (Vaud, Suisse).

**Mécanisme pour pièces d'horlogerie, spécialement pour chronographes, compteurs et rattrapantes.**

Il était d'usage jusqu'ici, dans certaines pièces d'horlogerie, en particulier dans les chronographes, les compteurs et les rattrapantes, pour faire exécuter à un levier, par exemple à celui portant la roue intermédiaire à fine denture, des mouvements de sens opposés, de mettre ce levier sous la dépendance d'une roue à colonnes mue à partir d'un poussoir disposé la plupart du temps au centre de la couronne de remontoir. Les mouvements de ce poussoir sont alors transmis à la roue à colonnes par un encliquetage et les colonnes de cette roue sont amenées à agir les unes après les autres sur le levier qu'un ressort maintient constamment sur elles.

L'objet de la présente invention est un mécanisme pour pièces d'horlogerie, en particulier pour chronographes, compteurs et rattrapantes, comportant pour faire exécuter à l'un de ses organes deux mouvements de sens opposés par l'actionnement d'un poussoir agissant toujours dans le même sens, une pièce mobile angulairement en relation de

mouvement avec ledit organe, à laquelle un mouvement angulaire, dans un sens et dans l'autre, est imprimé à partir du poussoir pour lui faire occuper l'une ou l'autre de deux positions dans l'une et l'autre desquelles elle est arrêtée par un sautoir, par l'intermédiaire d'une dent portée par le poussoir de façon qu'elle pointant normalement vers le centre de rotation de ladite pièce mobile, pour rencontrer à chaque actionnement l'un ou l'autre des flancs d'une dent que présente cette pièce, elle soit déviée par cette dent et vienne par là-même agir sur un flanc de la pièce opposé à celui des flancs de la dent qu'elle a rencontré.

La suppression de la roue à colonnes est un avantage qui sera apprécié par tous les gens du métier.

Il est représenté au dessin annexé un exemple d'exécution du mécanisme selon la présente invention. Toutes les pièces qui ne sont pas nécessaires à la compréhension de cette dernière sont laissées de côté.

---

La fig. 1 montre les organes du mécanisme dans l'une de ses positions;

La fig. 2 les montre dans l'autre.

*a* est une dent articulée sur un poussoir au moyen duquel elle est mue dans la direction de la flèche *b*. Un ressort *c* est bandé de façon à ramener cette dent toujours dans la position représentée, dans laquelle elle pointe vers le centre de rotation de la pièce *e* mobile angulairement et qui est ici solidaire de l'organe *d* auquel on veut faire exécuter deux mouvements de sens opposés. Cette pièce *e* possède deux dents, l'une *f* qui coopère avec un sautoir *g* dont le bec pénètre alternativement dans les entre-dents ménagés de chaque côté de *f* pour maintenir la pièce *e* et avec elle l'organe *d* dans les positions que ce dernier doit avoir, l'autre *h* dont les flancs viennent l'un ou l'autre se placer sous la dent *a*, selon la position de *e* et de *d*. Lorsque, les pièces ayant la position relative de la fig. 1, on abaisse la dent *a*, elle rencontre d'abord le flanc gauche de la dent *h*, ce qui la fait dévier et agir sur un flanc de *e* opposé à ce flanc gauche de *h* pour faire tourner la pièce *e* dans le sens de la flèche *o* pour changer la position de cette pièce relativement au sautoir *g*.

Lorsque la dent *a* est revenue en place, les organes ont la position montrée en fig. 2 où la pointe de la dent *a* se trouve vis-à-vis du flanc droit de la dent *h*. Lorsqu'on opérera une nouvelle pression sur la dent *a*, celle-ci rencontrera d'abord ce flanc droit de *h*, qui la fera dévier pour qu'elle vienne agir sur un flanc de *e* opposé à ce flanc droit de *h*, de manière à faire tourner la pièce *e* dans le sens de la flèche *p*.

Les mouvements de la pièce dentée mobile angulairement sont ici transmis immédiatement à l'organe avec lequel cette pièce dentée est solidaire. Il est clair cependant que la combinaison de cette pièce dentée avec l'organe *d* n'est pas absolument indispensable et qu'il

pourrait être prévu d'autres organes tels qu'une bascule, un segment denté ou toute autre pièce devant prendre à l'intérieur du mécanisme deux positions différentes pour recevoir les mouvements de la pièce dentée.

#### REVENDEICATION:

Mécanisme pour pièces d'horlogerie, en particulier pour chronographes, compteurs et rattrapantes, caractérisé en ce qu'il comporte pour faire exécuter à l'un de ses organes deux mouvements de sens opposés par l'actionnement d'un poussoir agissant toujours dans le même sens, une pièce mobile angulairement en relation de mouvement avec ledit organe, à laquelle un mouvement angulaire, dans un sens et dans l'autre, est imprimé à partir du poussoir pour lui faire occuper l'une ou l'autre de deux positions dans l'une et l'autre desquelles elle est arrêtée par un sautoir, par l'intermédiaire d'une dent portée par le poussoir de façon que pointant normalement vers le centre de rotation de ladite pièce mobile, pour rencontrer à chaque actionnement l'un ou l'autre des flancs d'une dent que présente cette pièce, elle soit déviée par cette dent et vienne par là-même agir sur un flanc de la pièce opposé à celui des flancs de la dent qu'elle a rencontré.

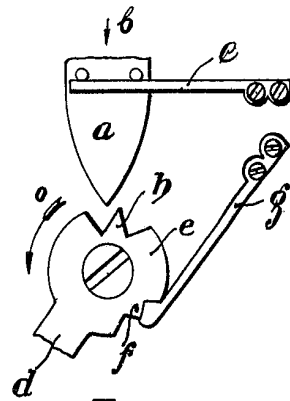
#### SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Mécanisme selon la revendication, caractérisé en ce que la pièce mobile angulairement est solidaire de l'organe qui doit faire les deux mouvements de sens différents.
- 2 Mécanisme selon la revendication, caractérisé en ce que la pièce mobile angulairement est indépendante de l'organe qui doit faire les deux mouvements de sens différents.

LÉMANIA WATCH Co. LUGRIN S. A.

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.

*Fig. 1.*



*Fig. 2.*

